



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 17 Novembre 2021

La Rochelle lauréate au Grand Prix des Maires dans la catégorie énergie – environnement pour son projet territoire zéro carbone

La candidature de La Rochelle a été retenue pour son projet ambitieux qui vise la neutralité carbone à l'échelle 2040 et plus particulièrement pour ses dernières réalisations concrètes telles que la boucle d'autoconsommation énergétique, le démonstrateur hydrogène, la coopérative carbone, la renaturation du marais de Tasdon ou encore la constitution d'un comité citoyen.

Cette récompense s'inscrit dans le cadre de la 4e édition du Grand Prix des Maires lancée par RMC en partenariat avec « l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalités » à l'occasion de leur Congrès.

Jean-François Fontaine, Maire de La Rochelle, Président de La Communauté d'Agglomération s'est rendu à Paris, ce mercredi 17 novembre, pour recevoir son prix.

Le **Grand Prix des Maires** met à l'honneur les maires et élus qui localement réalisent des projets ambitieux et innovants afin d'améliorer la vie de leurs concitoyens. En tant que maires, élus ou citoyens, ce concours est une opportunité de partager les initiatives entrepreneurantes et audacieuses du territoire. Ce prix met en lumière l'esprit d'innovation malgré un contexte sanitaire inédit.

Cette année, **plus de 250 maires ont candidaté.**

Ce concours est composé de **6 catégories** : Ville/Commune sociale ; mobilité et aménagement ; développement économique ; énergie et environnement ; numérique et service ; sport et culture.

Pionnière en écologie urbaine et à l'avant-garde des défis environnementaux La Rochelle a tout naturellement candidaté dans la catégorie « énergie et environnement » pour ses réalisations concrètes qui s'inscrivent au sein de la **démarche du territoire zéro carbone** :

- **La boucle d'autoconsommation énergétique et démonstrateur Hydrogène sur le Parc bas carbone d'Atlantech** : le principe est simple et vertueux - produire et consommer sur place de l'énergie issue du photovoltaïque ; stocker l'excédent éventuel pour être réutilisé, sous forme d'hydrogène par exemple.
- **La coopérative carbone** (<https://larochelle.cooperativecarbone.fr/>) : véritable outil de financement et d'accompagnement de projets de transition écologique, la Coopérative se consacre au développement de projets locaux permettant de capturer du carbone, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réaliser des économies d'énergie.



- **La Renaturation du Marais de Tasdon** : une richesse naturelle située à moins de deux kilomètres du centre-ville de La Rochelle. Ce projet de réaménagement de ces espaces a permis de valoriser la présence de l'eau (capteur de carbone), de créer 10 Ha de zones humides, de reconnecter le marais à l'océan et de préserver les paysages riches d'une rare biodiversité dont 154 espèces d'oiseaux.
- **Le programme Agremob** pour favoriser le développement et l'utilisation des déplacements doux (<https://agremob.com/>)
- **La plateforme de rénovation énergétique** : un nouveau lieu dédié à l'accompagnement des personnes qui souhaitent procéder à des travaux de rénovation énergétique. L'objectif est d'encourager les travaux d'amélioration de l'habitat.
- **Et la constitution d'un comité citoyen** pour impliquer le plus grand nombre dans cette aventure collective.

Un projet qui couvre un bassin de vie de plus de 500 000 habitants et qui engage une diversité de partenaires : cinq entités fondatrices (Ville de La Rochelle, Agglomération de La Rochelle, Université La Rochelle, Atlantech et le Grand Port Maritime), 130 organismes impliqués, entreprises, associations, collectifs et collectivités.

- ✓ Plus d'informations sur La Rochelle Territoire Zéro Carbone et les réalisations concrètes qui ont été récompensées : <https://www.larochelle-zerocarbone.fr/>

BUREAU PRESSE / RESPONSABLES DES RELATIONS MEDIAS

Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération

Géraldine de Oliveira - +33 (06) 78 82 95 04 - geraldine.de-oliveira@ville-larochelle.fr

Anne Michon - +33 (06) 17 01 43 72 - anne.michon@agglo-larochelle.fr